



## Procès-Verbal du Conseil d'administration n°4

Mardi 12 avril 2022 - 18h

Salle de Permanence

Présents : Mme Vigneau – ATOSS ; Mme Amoedo - Monsieur Delepaul – ATTEE ; Mmes Le Mao, Bertrand, Legrand, Marceron, Duvigneau, Maysonave – professeurs, et Monsieur Popov – professeur invité ; Mme Diguët - représentante de la Mairie de Cadaujac ; Mesdemoiselles Costa Ferreira et Doumax - élèves déléguées ; Mme Lacour - Principale Adjointe, Madame Moura - CPE, Monsieur Chiche – Principal , Monsieur Kayed - Adjoint Gestionnaire ; Madame Marie-Noël – Agent comptable et Monsieur Gady – Fondé de pouvoir (invités)  
Mesdames Thomas et Deconzanet, Messieurs Pujol et Codognotto - représentants parents d'élèves FCPE

Excusés : Mme Martinez et M. Fath - représentants du Département de la Gironde  
22 personnes sont présentes - 19 votants

Début du conseil à 18h  
Madame Le Mao est arrivée à 18H12

Secrétariat assuré par Madame Deconzanet, avec l'aide de Madame Thomas, représentantes de la FCPE

Ordre du jour :

Approbation du procès-verbal de la séance n°3 du Jeudi 3 mars 2022

1.1. Approbation de l'ordre du jour (annulé en application de l'article R421-25 (3) du Code de l'Education) et remplacé par la présentation de l'ordre du jour

### 2. AFFAIRES ADMINISTRATIVES

Néant

### 3. AFFAIRES FINANCIÈRES

3.1. Compte Financier 2021

3.2 Bilan financier Voyage en Grèce 2021 2022

### 4. PÉDAGOGIE

4.1 Ouverture d'une option en classe de 6<sup>ème</sup> Français Culture Antique

4.2 Information gestes qui sauvent (GQS)

### 5. QUESTIONS DIVERSES

5.1. Information sur les prochaines étapes de l'auto évaluation

5.2 Secteurs de recrutement

5.3 Utilisation du Gymnase par la Commune sur temps scolaire (annulé)

### 1. Approbation du procès-verbal de la séance n°3 du Jeudi 3 mars 2022

Pour vote

Présents 18/29 C : 0 A : 0 P : 18

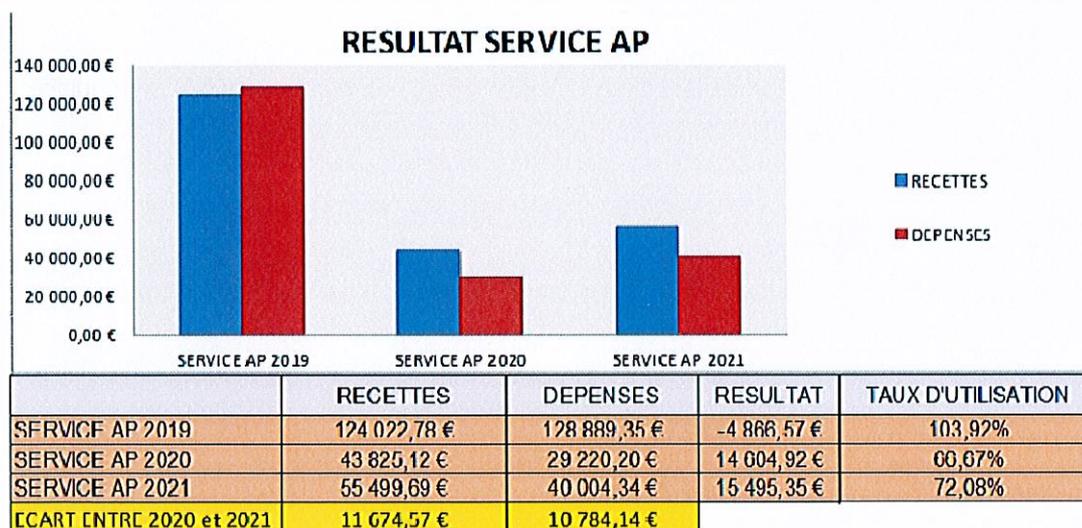
### 3. AFFAIRES FINANCIÈRES

3.1. Compte Financier 2021

M. Kayed, Adjoint gestionnaire, présente le résultat des services de l'exercice 2021 dans sa globalité.

RESULTAT DETAILLE PAR SERVICE EXERCICE 2021				RESULTAT DETAILLE PAR SERVICE EXERCICE 2020		
SECTION DE FONCTIONNEMENT				SECTION DE FONCTIONNEMENT		
	DEPENSES NETTES	RECETTES NETTES	RESULTAT	DEPENSES NETTES	RECETTES NETTES	RESULTAT
AP - ACTIVITES PEDAGOGIQUES	40 004,34 €	55 499,69 €	15 495,35 €	29 224,20 €		
				-4,00 €		
				29 220,20 €	43 825,12 €	14 604,92 €
VE - VIE DE L'ELEVE	151 068,56 €	152 737,16 €	1 668,60 €	105 340,82 €	107 975,66 €	1 634,84 €
ALO-Administration et Logistique	205 149,55 €					
ALO-METHODE EXTOURNE N-1	-7 111,45 €					
ALO-charges nettes + EXTOURNE PEDAGOGIQUES	198 038,10 €	206 205,38 €	8 168,28 €	165 672,98 €	155 187,61 €	-10 485,37 €
TOTAL SERVICES GENERAUX (1)	389 111,00 €	414 443,23 €	25 332,23 €	301 234,00 €	306 988,39 €	5 754,39 €
SRH - RESTAURATION ET HEBERGEMENT	262 243,32 €	272 507,32 €	10 264,00 €	176 699,85 €	172 266,85 €	-4 433,00 €
BN - BOURSES NATIONALES	16 653,00 €	16 653,00 €	0,00 €	16 035,00 €	16 035,00 €	0,00 €
TOTAL SERVICES SPECIAUX (2)	278 896,32 €	289 160,32 €	10 264,00 €	192 734,85 €	188 301,85 €	-4 433,00 €
SECTION OPERATIONS EN CAPITAL				SECTION OPERATIONS EN CAPITAL		
OPC - OPERATIONS EN CAPITAL	15 034,91 €	15 034,91 €	0,00 €	25 299,90 €	25 299,90 €	0,00 €
TOTAL GENERAL	683 042,23 €	718 638,46 €	35 596,23 €	519 268,75 €	520 590,14 €	1 321,39 €

1 - service activité pédagogique (AP) - activités culturelles - dépenses pédagogiques



## 5 - Service administration et logistique (ALO)

Pour 2021, le total des recettes du service ALO s'élève à **206 206, 38 €** pour des dépenses qui s'élèvent à **205 149,55 € (Hors extourne)** soit un résultat positif de **1 056,83 €** intégrant le montant des amortissements.

Ce résultat légèrement positif, hors extourne, s'explique par le renforcement sans précédent des moyens humains et des lignes budgétaires dédiées à l'hygiène et la sécurité dans le cadre du protocole sanitaire.

## 6 - Service Bourses Nationales (SBN)

Ce service équilibré en recettes et en dépenses pour un montant total de 16 653 € pour 2021 (16 035 € en 2020), constitue la part la plus importante en matière d'aide aux familles pour la scolarité de leurs enfants. Il est basé sur les revenus N-1 des familles selon des critères sociaux bien définis par la réglementation.

Nous remarquons une augmentation du montant alloué par le ministère de l'Education Nationale aux élèves boursiers en raison d'une augmentation du nombre d'élèves boursiers en 2021 du taux 1 et taux 3.

En effet, le montant total des bourses se répartit sur 103 élèves boursiers en 2021 (77 élèves en 2020) :

- taux 1 = 68 élèves (50 en 2020),
- taux 2 = 19 élèves (19 en 2020)
- taux 3 = 16 élèves (8 en 2020)

## 7- Service restauration et hébergement SRH

Le service de restauration est autonome car l'essentiel des recettes provient :

- des familles pour un montant de 239 813,76 €,
- des commensaux pour un montant de 5 154,99 €.

S'ajoutent à ces recettes des subventions fléchées du Département :

DSM SRH (Dotation Spéciale de Maintenance), subvention repas et TEOM (taxe déchets) pour un montant total de 5 936,46 €, **718,51 € recettes exceptionnelles** (avoir d'un fournisseur de denrées alimentaires sur l'exercice 2020), 20 883,60 € dotation du département de nouvelles chaises pour le service de restauration.

Soit un total de recettes de **272 507,32 €** pour des dépenses nettes de **262 243,32 €**.

Le résultat est excédentaire de **10 264,00 €**. Cet excédent s'explique par une forte augmentation du nombre de demi-pensionnaires, par un coût à l'assiette en légère baisse par rapport à l'exercice antérieur et une moindre utilisation des crédits hors denrées alimentaires.

Madame l'Agent comptable prend le relais pour présenter les indicateurs financiers de l'exercice 2021 qui permettent une analyse sur la santé financière (les créances, les dettes et les reliquats de subventions) de l'établissement au regard de leur évolution sur cinq exercices. L'Agent comptable précise que le service de gestion a accompli un travail important dans la relance des créances de la demi-pension car le taux de recouvrement est faible en comparaison avec les autres exercices soit 1,52 % (3 935,30 € en 2021 contre 15 829 € en 2020) ou avec les autres établissements dont elle assure le suivi.

M. L'Adjoint gestionnaire indique que la relance des familles est essentiellement faite par sa collaboratrice, Mme VIGNEAU, du service d'intendance. Mme VIGNEAU profite de ces échanges pour rappeler aux familles qui ont des difficultés financières de se rapprocher au plus vite du service de l'intendance et de l'assistante sociale de l'établissement pour bénéficier du fonds social collégien.

Madame l'Agent comptable poursuit son analyse en présentant les jours de fonds de roulement qui renseignent notamment sur le nombre de jours dont dispose l'établissement pour fonctionner sans apport de trésorerie, ils sont calculés par rapport aux charges nettes de fonctionnement, les jours de trésorerie et le taux moyen de charges à payer au regard du montant total des dépenses d'exploitation de l'EPLÉ.

Madame l'Agent comptable conclut que la santé financière de l'établissement est très bonne et qu'il est souhaitable d'investir. Ce pourrait être, par exemple, dans un système d'accès pour la demi-pension.

L'Agent comptable présente le résultat de l'exercice 2021

RESULTAT SG = + 25 332, 23 €  
RESULTAT SRH = + 10 264,00 €  
RESULTAT D'EXPLOITATION = + 35 596,23 €

Pour information :

CAF = 35 784,87 €  
FONDS DE ROULEMENT = 1 171 855,19 €  
Soit 94 jours d'autonomie de prélèvement  
Soit 82 jours correspondant au FDR mobilisable  
Soit 65 jours correspondant à l'autonomie financière  
Pour vote du compte financier 2021:

Pour 2021, le total des recettes du **service AP** s'élève à 55499,69 euros pour des dépenses qui s'élèvent à 40004,34 euros, soit un résultat positif de 15495,35 euros.

Pour rappel, ce service retrace l'Axe 1 du projet d'établissement « ouvert pour élargir » à travers les actions pédagogiques. Comme il a été indiqué en préambule, le service AP retrace toutes les dépenses liées au fonctionnement pédagogique.

**Les projets culturels** sont essentiellement financés par des subventions spécifiques départementales et sur les fonds propres de l'établissement, mais la majorité de ces actions ont été annulées suite à la crise sanitaire. Néanmoins, quelques actions budgétisées sur l'année scolaire 2020-2021 ont pu se réaliser suite à l'assouplissement des contraintes sanitaires.

### Les dépenses pédagogiques

Les crédits ventilés, dans le domaine de l'enseignement général pour l'exercice 2021 ont permis de répondre aux besoins des enseignants tout en dégagant un résultat significatif de **15 495,35 €**.

Il est à noter qu'un regroupement des crédits d'enseignement sur une seule ligne budgétaire a permis de répondre aux besoins de certains enseignants pour des dépenses importantes non prévues (3 enceintes dans les nouvelles salles (+3) des nouveaux bâtiments modulaires par exemple).

### 2 - Service vie de l'élève

DEPENSES AP-ACTIONS PEDAGOGIQUES 2021	RESSOURCES PROPRES	DEPARTEMENT	TOTAL
ACTION CHANTE ECOLE 2021	15 €		15 €
ACTION COLLEGE AU CINEMA	151,90 €	790.60 €	942.50 €
ACTION FORÊT ART CONTEMPORAIN	236.55 €	100 €	336,55 €
ACTION PALEO BULLE	813,55€		813.55 €
ACTION RENDEZ-VOUS AU MUSEE	156 €		156 €
<b>TOTAL PAR TYPE DE FINANCEMENT</b>	<b>1 373 €</b>	<b>890.60 €</b>	<b>2 263, 60 €</b>

Pour 2021, le total des recettes du service VE s'élève à **152 737,16 € (107 975, 66 € en 2020)** pour des dépenses qui s'élèvent à **151 068,56 € (106 340,82 € en 2020)**.

Il est à noter que ce service intègre essentiellement des crédits fléchés (Fonds sociaux, Rémunération des AED/ AESH) toujours égaux en recettes et en dépenses. La non consommation d'une partie des crédits de la DGF allouée au pôle santé a généré un résultat de : **1 277,60 €**, s'ajoute à ce montant un ordre de recette, d'un reliquat d'une subvention antérieure du projet « surveillance sanitaire, d'un montant de **391 €** pour un résultat total de **1 668,60 €**

### 3- Aides à la scolarité

Le nombre de dossiers déposés et validés par la commission Fonds social, se répartit comme suit :

- **19** dossiers ont été traités pour l'aide à la demi-pension pour un montant de **2 239,26 €** contre 30 dossiers en 2020 pour un montant de 3 985,09€.

**3** dossiers ont été traités pour l'aide à la scolarité pour un montant **222 €** contre 4 dossiers en 2020 pour un montant de 568,50 €.

De plus, l'aide du CDG contribue également à atténuer les créances des familles qui bénéficient d'une bourse nationale de Taux 2 et 3.

### 4 - Actions éducatives et rémunérations des AED/AESH

Il est à noter que la plupart des actions ne nécessitent pas forcément un financement car il s'agit, dans la plupart du temps, d'une collaboration avec d'autres organismes qui interviennent auprès des élèves à titre gracieux. Par ailleurs, les crédits destinés au financement de certaines actions de CESC ont pu se réaliser cette année pour un montant de 518 € (Atelier Sommeil et Equilibre alimentaire).

Le montant de la rémunération des Assistants d'éducation et des AESH dans la comptabilité budgétaire s'élève en dépenses et en recettes à 149 169,66 € (101 180,39 € en 2020). En effet, ces rémunérations ont fait l'objet d'une directive ministérielle afin qu'elles soient tracées de nouveau dans le budget de l'établissement, ce qui n'était pas le cas en 2020.

Vote pour l'arrêt des comptes

Présents : 19

C : 0 A : 1 P : 18

Vote pour le montant total du résultat

Présents : 19

C : 0 A : 1 P : 18

3.2 Bilan financier Voyage en Grèce 2021 2022

Les dépenses et les recettes sont identiques pour un montant de 21 660 €

Vote

Présents : 19

C : 0 A : 0 P : 19

#### 4. PÉDAGOGIE

4.1 Ouverture d'une option en classe de 6<sup>ème</sup> Français Culture Antique

Elle est proposée à des élèves en difficulté et répond à plusieurs axes :

- lexical, pour mieux aborder toutes les disciplines,
- grammatical pour confronter le français avec le latin et comprendre la structure et le fonctionnement de la phrase,
- Ou littéraire, culturel et artistique

Il s'agit d'une option proposée par Madame Berthelot, le 8 avril 2022.

La DSDEN a donné une réponse favorable pour la rentrée 2022, à raison de deux heures par semaine, ce qui nécessite l'attribution de 2 HSA. Il apparaît que le délai est court pour sa mise en place, surtout qu'il concerne 7 écoles de secteur qu'il faut informer et procéder au recensement de leur besoin.

Vote :

Présents : 19

C : 0 A : 4 P : 15

4.2 Information gestes qui sauvent(GQS)

Monsieur Mabire est le 3<sup>ème</sup> professeur habilité à cette formation.

L'établissement a commandé 873,10 euros de matériel afin d'assurer cet enseignement dans de bonnes conditions. Tous les élèves de 3<sup>ème</sup> devraient être formés au retour des vacances de Pâques.

Il s'agit d'une formation obligatoire dans le cadre du parcours citoyen et du Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESC)

#### 5. QUESTIONS DIVERSES

5.1. Information sur les prochaines étapes de l'auto évaluation

Les évaluateurs externes sont intervenus les lundi 4 et mardi 5 avril 2022.

Ils ont pu avoir des échanges variés avec les acteurs internes et externes. Parents, professeurs, représentants des collectivités territoriales, infirmière, psy EN, élèves...

Ils présenteront le rapport final lors du dernier Conseil d'Administration envisagé le lundi 27 juin 2022.

5.2 Secteurs de recrutement

Pour information : deux documents ont été envoyés l'un du Département, l'autre de la Région organisatrice des transports qui précisent les secteurs de recrutement et l'organisation des transports. Madame Martinez, représentante du Département de la Gironde n'étant pas présente, le sujet n'a pas été abordé.

5.3 Utilisation du Gymnase par la Commune sur temps scolaire (annulé)

Autre information : départ en retraite de M Chiche au 1er Septembre 2022. Arrivée de Madame Beaudoin-Leblanc, ancienne COP, Principale expérimentée, actuellement en poste au collège Damira Asperti de Penne d'Agenais. Elle sera présente, lors du Conseil Pédagogique du Jeudi 19 mai, et rencontrera à ce moment-là Monsieur Chiche afin de préparer la passation. Elle est également invitée à participer au dernier Conseil d'Administration de l'année prévu le lundi 27 juin.

Fin du Conseil à 20h15

La secrétaire de séance, Mme DECONZANET



Le Principal, M. CHICHE

